

GOUVERNEMENT

Ministère de l'Épuration

Administration eaux et Forêts

Nom Schon
Prénoms Pierre
Qualité aspirant-garde-forestier
Né le 8.4.1915 à Doemange
Célibataire / marié / divorcé / enfants _____
Nationalité _____
par filiation
par naturalisation
par option

Weiler, le 2. 10. 47.

Son Excellence,

Je tiens par la présente à solliciter en faveur du
Sieur Pierre Pelon aspirant garde-jardinière à
l'établissement de pisciculture à Lintzen l'obtention
d'une mention.

L'intéressé doit subir sous peu un examen.

La mention susdite faciliterait sensiblement sa
promotion.

Elle est bien méritée par Pelon puisque les
preuves sont là qu'il était réfractaire ardent.

Dans l'espoir d'un examen bienveillant
je vous prie de croire à l'assurance d'une
considération toute distinguée

Delaporte

Sixième Commission
d'enquête administrative

Luxembourg, le 13 août 1947.

Au
Ministère de l'Épuration,
L u x e m b o u r g .

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous retourner ci-joint le rapport nous soumis par l'aspirant-garde-forestier Pierre SCHON, Lintgen, avec prière de bien vouloir le communiquer à la Commission spéciale pour les mentions honorifiques. Nous tenons cependant à signaler que Schon n'exerçait pas de fonctions dans une administration publique en 1940 mais qu'il était occupé dans l'agriculture.

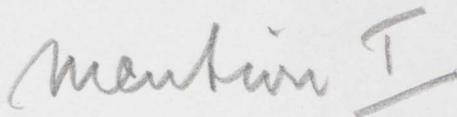
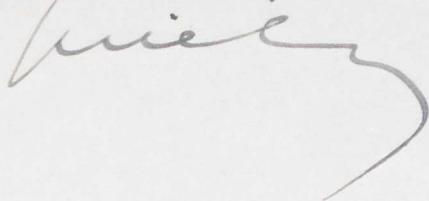
Pour le Président de la 6e Commission,

Transmis à Monsieur Guillaume Helling,
Président de la Commission spéciale pour
les mentions honorifiques, aux fins
ci-dessus.

Luxembourg, le 18 août 1947.

Le chef de bureau,

Secrétaire.



5 Août 1945

LA CAPITALE DU GRAND-D

LES DÉSERTEURS LUXEMBOURGEOIS EN BELGIQUE

L'ASILE DE MARLOIE

Ils étaient nombreux, nos amis luxembourgeois, qui en pleine guerre passaient par certaines la frontière belge, pour échapper à la rigueur fantôme du nazisme, qui les condamnait au service dans l'armée allemande ou à quelque autre verdict prononcé contre eux, suite à leur patriotisme.

Certes, cette entreprise connut de grandes difficultés et pouvait même conduire à la mort. Partout des S.S. et des « Feldgendarmes » aidés par des traîtres, les guettaient sans merci, prêts à se jeter sur leurs proies.

A leur arrivée en Belgique, ces rescapés du Luxembourg furent accueillis et aidés par des familles belges et luxembourgeoises, dont le dévouement ne connut point de bornes. Nombreuses furent ces familles qui accomplirent, malgré les dangers quotidiens, ces gestes de bravoure, d'héroïsme même dont témoignent aujourd'hui nos fils revenus, fiers et reconnaissants.

Parmi ces gens de bien, il faut citer en exemple une organisation qui fonctionnait entre les Ardennes luxembourgeoises et Marloie.

Dans ce petit village paisible, situé à 3 km. de Marche-en-Famenne, réside une brave famille du nom de Boever Jean, qui recevait des centaines de nos déserteurs. La plupart d'eux furent emmenés par Pierre Schon, originaire de Doennange, lui-même déserteur et maquisard recherché surtout par les autorités allemandes. Ce compatriote se dévouait corps et âme à arracher ses frères d'arme des griffes des Boches. A leur arrivée à Marloie, ils étaient

confiés aux soins de la famille Boever, aidée d'autres Belges, parmi lesquels il faut citer spécialement le chef de la gendarmerie de Marche, M. Nicolay René.

Dès 1942, commença pour la famille Boever et adjoints la tâche lourde et périlleuse, qui s'accrut au fur et à mesure que les déserteurs affluaient. Les jeunes gens étaient nourris, vêtus et finalement placés dans des fermes environnantes. Le devoir principal de M. Nicolay consistait à leur procurer, avant le départ, de fausses cartes d'identité et de travail. Ce dernier aidait, en outre, les Boever à la fourniture du ravitaillement, des vêtements et de l'argent pour leurs protégés.

Un exemple caractéristique du dévouement de la famille Boever : avec ses nappes de table, elle confectionna des chemises destinées aux déserteurs.

Le lieutenant Dominique, de la compagnie des volontaires Princesse Charlotte fut, lui aussi, l'hôte de cette maison hospitalière.

En même temps que les réfractaires luxembourgeois, étaient soignés et conduits vers une vie nouvelle, des prisonniers français, ainsi que des aviateurs américains, anglais et canadiens, qui furent hébergés dans ce havre, soignés, munis de faux papiers et conduits en lieu sûr.

Tous ces jeunes hommes qui ont passé par ces mains n'oublieront les sacrifices, l'abnégation et l'immense dévouement de leurs protecteurs au moment du danger.

BESCH Albert.

Ministère

Administration

**Enquête administrative prévue par l'arrêté grand-ducal
du 30 novembre 1944.**

RENSEIGNEMENTS

le soussigné *Giese* *Schon* *aspirant garde-forestier*
(nom) (prénoms) (fonctions)
né le *8. 4. 15* *Wormange* *Commune de Boverange*
demeurant à *Sintgen* *Agriculture de l'Etat*
(localité) (rue) (N°)

I.

1. N.S.D.A.P.

Avez-vous été membre de la N.S.D.A.P. ?

Si oui, à partir de quelle date ?

Est-ce que, sans avoir été membre, vous aviez néanmoins fait une demande ? *non*

Si oui, à quelle date ?

2. S.S., S.A., N.S.K.K. et N.S.F.K.

Avez-vous été membre de l'un des groupements susmentionnés ?

Si oui, duquel et à partir de quelle date ? *non*

3. R.D.B., D.R.B., N.S.R.B., D.L.B., N.S.V., D.A.F. et autres organisations similaires.

Avez-vous été membre de l'une des associations susmentionnées ?

Si oui, de laquelle et à partir de quelle date ?

4. V.D.B.

Avez-vous été affilié à la V.D.B. ?

Si oui, à quel titre ? (Anwärter ou membre définitif) *non*

Date et caractère (individuel ou collectif) de votre demande ?

5. Sociétés littéraires et artistiques.

Est-ce que postérieurement à la date du 10 mai 1940 vous vous êtes fait membre de la « Gesellschaft für Deutsche Literatur und Kunst », du « Kunstkreis », de la « Kulturkammer », du V.D.A. ou de toute autre société allemande similaire ?

Si oui, de laquelle et à partir de quelle date ?

6. Poste dans une association allemande resp. nazie.

Avez-vous accepté un poste dans l'une des sociétés prévues sous les numéros 1 à 5 ?

Si oui, lequel resp. lesquels *non*

A partir de quelle date ?

A quel titre ? (honorifique ou rémunéré)

7. Uniforme.

Avez-vous porté l'uniforme de l'une des sociétés mentionnées sous les numéros 1 à 5 ?
Si oui, lequel et à partir de quelle date ?

8. Décorations.

Avez-vous accepté une distinction honorifique allemande ?
Si oui, laquelle ?

9. Propagande.

Avez-vous fait de la propagande nazie ou allemande ?
Si oui, de quelle manière ?
(édition de livres, brochures ou tracts, articles de presse et de revues, participation active à des manifestations politiques, artistiques ou littéraires, organisation de voyages de propagande etc.)

10. Manifestations allemandes.

Avez-vous assisté à des manifestations politiques ?
Avez-vous fréquenté les manifestations artistiques ou littéraires au Palais grand-ducal resp. au Château de Fischbach ?
Avez-vous fréquenté la « Schlosschenke » ?
Avez-vous participé à des voyages organisés par les Allemands ?
Si oui, à titre individuel ou en groupe ?

11. Situation administrative pendant l'occupation.

Avez-vous continué à exercer les fonctions que vous remplissiez avant le 10 mai 1940 ? *oui*
Si non, quelles étaient exactement vos nouvelles fonctions ?

Étaient-elles supérieures, équivalentes ou inférieures à vos fonctions antérieures ?

Si vous aviez le droit de signer, étiez-vous autorisé à signer « Im Auftrag » ou « Auf Anordnung » ?

12. Permis de Chasse, Chasse.

Aviez-vous un permis de chasse ?
Aviez-vous une chasse ?

13. Rapports avec les ressortissants allemands.

Avez-vous, en dehors du service, frayé avec des nationaux ennemis ?

14. Avis sur les Luxembourgeois.

Si en une qualité quelconque vous étiez appelé à donner à l'occupant des avis sur vos collègues resp. sur d'autres Luxembourgeois, comment vous êtes-vous acquitté de cette tâche ?

II.

15. Recensement du 10 octobre 1941.

Quelle nationalité (Volkszugehörigkeit) avez-vous indiquée lors du susdit recensement ? *Alle.*
Si à l'occasion du recensement vous avez fait de la propagande, dans quel sens (luxembourgeois ou allemand) l'avez-vous faite ? *En distribuant des tracts de l'F.P.L.*

16. Grève générale du 2 septembre 1942.

Quelle attitude avez-vous prise lors de la susdite grève générale ?
(acte de solidarité avec les grévistes, attitude neutre, acte ou démarche désapprouvant les grévistes etc.)
J'ai distribué des tracts de la grève générale.

III.

17. Résistance.

Quels actes de résistance en dehors de ceux déjà indiqués sub 15 et 16 avez-vous posés, soit à titre particulier, soit comme membre d'une organisation de résistance ?
(donnez des précisions et indiquez vos preuves)

J'ai donné aide aux résistants et volontaires franc. pour l'armistice français. Aux parachutistes anglais et américains. Membre de l'armée secrète (A.S.) section de Harem (Belgique).

Si vous avez été membre d'une organisation de résistance, quel en est le nom, à quelle date y êtes-vous entré et jusqu'à quel moment y êtes-vous resté ? *Membre de l'F.P.L. de novembre 1940.*

Si vous avez occupé un poste dans une de ces organisations, quelles étaient exactement vos fonctions ?
Chef de groupe. Agent de liaison entre l'F.P.L. de Bruxelles et le Royaume de Belgique.

18. Refus direct ou indirect de collaboration.

Si malgré les injonctions de l'occupant vous avez refusé de poser des actes que vous jugiez contraires aux lois luxembourgeoises ou à l'intérêt du pays, de quels actes s'agit-il ? *J'ai refusé de signer la V.D.B. et j'ai totalement refusé pour signer pour une organisation allemande.*

Si pour ne pas donner votre appui moral à l'occupant vous vous absteniez d'exercer des fonctions resp. une activité littéraire ou artistique que vous remplissiez resp. pratiquiez avant l'occupation, de quelle activité s'agit-il ?

19. Aide à des Luxembourgeois resp. à des ressortissants alliés.

Quels actes d'aide à des ressortissants luxembourgeois ou alliés en danger avez-vous posés ?
(nature de l'aide, noms des personnes, date des actes)
Passage frontière des résistants français et alliés. Production de faux papiers et placement en Belgique depuis novembre 1942 à Paris que sont résistants. (voir rapports A.S. F. Renseignements avec l'Armistice. Liste des noms sur demande.)

20. Autres actes patriotiques.

Si vous avez posé des actes patriotiques notoires, non visés par les paragraphes 17 à 19, de quels actes s'agit-il?

J'ai soutenu des réfractaires logés et nourris pendant plusieurs jours chez mes parents et en Belgique j'étais chef d'un camp de 30 réfractaires (hommes) dès le printemps 1944 jusqu'à la libération.

21. Sanctions de l'occupant.

Avez-vous été l'objet de persécutions à cause de votre attitude luxembourgeoise avant le 10 mai 1940 resp. à cause de votre attitude ou activité patriotique pendant l'occupation (hypothèses prévues sub 15 à 20 etc.)?

En 1941 j'ai été arrêté et détenu plusieurs fois par la

Si oui, quelles ont été les sanctions prises par les Allemands à votre égard?

Finie.

(K.Z., prison, amendes, destitution, déportation, « Dienstverpflichtung », dégradation etc.)

Après pendant plusieurs jours. Depuis 3. mars 1943 j'ai été me soustraire à la prise de la Gestapo ou je me suis sauvé en Belgique, d'où j'étais parti les liens avec le maquis en Belgique. Comme homme et agent de liaison j'étais actif pour combattre l'ennemi avec l'arme dans la main!

* * *

22. Observations additionnelles.

Pour service rendu:

1. Titre de la médaille de reconnaissance française.
2. Diplôme de reconnaissance alliés (anglais et américains).
3. En proposition pour la médaille commémorative (hom.).
4. Titre de la croix de guerre (hom.)

Je certifie sur mon honneur que les réponses aux questions qui précèdent sont exactes, sincères et complètes.

Sintgen, le 26. Novembre 1944


(signature)

ADMINISTRATION COMMUNALE

DE

LINTGEN

(GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG)

CHÈQUE POSTAL: 5230
CAISSE D'ÉPARGNE: 599
TÉL.: 25

COPIE.

This certificate is awarded to

Pierre S C H O N

as a token of gratitude for and appreciation
of the help given to the Sailors, Soldiers
and Airmen of the British Commonwealth of
Nations, which enabled them to escape from,
or evade capture by the enemy.

(signature)

1939 - 1945

Air Chief Marshal,
Deputy Supreme Commander,
Allied Expeditionary Force.

Pour copie exacte et conforme.
Boevange, le 15 juillet 1946.
Le bourgmestre,
Suit la signature.

Pour copie conforme de tout ce qui précède.
Lintgen, le 07 septembre 1946.
Le secrétaire,

Allein



C E R T I F I C A T.

Je soussigné Schmitz Sébastien, chef de section de la résistance, demeurant à Troine, certifie, que le nommé

S C H O N Pierre,

né le 8.4.1915 à Doennange et demeurant à Doennange, faisait parti de la résistance depuis décembre 1940.

En mars 1943 il a dû se soustraire à la Gestapo, qu'elle chercha l'arrêter. Il faisait parti du maquis en Belgique et s'occupait comme passeur à la frontière Belge-Luxembourgeoise. Sa tâche était de placer et de les munir avec de faux papiers les refractaires luxembourgeois en Belgique. Sous ses mains sont passés plusieurs parachutistes alliés ainsi que des prisonniers français. Il a placé plus que cent déserteurs et était chef d'un camp en Belgique.

Troine, le 5 février 1946.

(Sceau del'Unio'n
de Boevange)

sig. (Seb. Schmitz.)

La signature de Schmitz Sébastien certifiée.

Troine, le 5 février 1946.

Le brigadier, chef de poste,

sig. E. Nick

Sceau de gendarmerie, poste de Troine.

Vu le bourgmestre de la commune de Boevange.

sig. N. Schmit

Sceau de la commune de Boevange.

Pour copie conforme.

Lintgen, le 28 février 1947.

Pr. le bourgmestre,

Ylleni



Attestation.

Je soussigné Thys Arille, Chef de Station à Tavigny, certifie sur l'honneur, que le sieur Pierre Schon de Doennange, (commune de Boevange) Grand-Guché de Luxembourg, m'a remis (de 1942 à 1943 plusieurs prisonniers français évadés d'Allemagne).

Je déclare en outre, lui avoir remis des cartes d'identité pour les déserteurs Luxembourgeois.

Je certifie cette déclaration sincère et véritable, ainsi m'aide Dieu.

Tavigny, le 31. 1. 1947.

signé Thys

Pour copie conforme

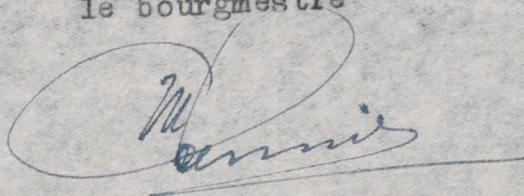
le bourgmestre de la commune de Tavigny

Vu et certifié pour copie exacte

Boevange 6. 2. 1947.

le bourgmestre





C o p i e .

T/AMV

Légation de France

à Luxembourg

République Française

XVII.2

Luxembourg, le 3 juillet 1947

Monsieur,

Je suis heureux de vous faire savoir que le Gouvernement français vient de vous attribuer, sur proposition de M. le Ministre de l'Intérieur, la Médaille de la Reconnaissance française.

Je vous adresse mes plus vives félicitations pour l'octroi de cette distinction honorifique, par laquelle le Gouvernement français a voulu vous marquer sa gratitude pour l'aide que vous avez apportée durant l'occupation aux prisonniers de guerre français évadés d'Allemagne.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, une lettre de félicitations de M. le Ministre de l'Intérieur ainsi que le diplôme de votre décoration.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

s: illisible

M. SCHON
aspirant-garde-forestier
L I N T G E N.

Pour copie conforme

Lintgen, le 10 décembre 1947

Pr. Mr. le Bourgmestre



ADMINISTRATION COMMUNALE

DE

LINTGEN

(GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG)

COPIE.

CHÈQUE POSTAL: 5230

CAISSE D'ÉPARGNE: 599

TÉL.: 25

This certificate is awarded to

Pierre S C H O N

as a token of gratitude for and appreciation
of the help given to the Sailors, Soldiers
and Airmen of the British Commonwealth of
Nations, which enabled them to escape from,
or evade capture by the enemy.

(signature)

1939 - 1945

Air Chief Marschal,
Deputy Supreme Commander,
Allied Expeditionary Force.

Pour copie exacte et conforme.
Boevange, le 15 juillet 1946.
Le bourgmestre,
Suit la signature.

Pour copie conforme de tout ce qui précède.
Lintgen, le 27 septembre 1946.
Le secrétaire,

J. Klein



Demande de
Schon Fiere aspirant
gardi forestier à Sirtgen
pour l'obtention
d'une mention.

Neumange le 2. 3. 47.

à la commission de l'éducation
à Luxembourg,



Je soussigné Schon Fiere, né à
Neumange le 8. 4. 15. aspirant
gardi forestier à la pisciculture de
l'état à Sirtgen, se permet de sou-
mettre à la commission d'éducation,
ce qui suit:

Depuis le mois de décembre 1940 je
fus membre de l'organisation de la
résistance A. P. H. et un des premiers
organisateur et propagandiste dans
le nord du pays. C'environs Knies
Martin vétérinaire domicilié à Clervaux
Félic Raymond étudiant Luxembourg
fusillé par la Gestapo.

Le 23. janvier 1941 je fus arrêté
par la Gestapo de Diekirch, pour un
propagandiste acharné de cette orga-
nisation et défaiseur du régime alle-
mand. Une fois plusieurs je fus la-
ché, comme je niais le tout. Une
nouvelle reprise je fus arrêté le 9.

M. d. F. M.

à Savignul (Belgique) et pendant trois jours
j'étais enfermé à la prison de la brigade de
gendarmerie de Coire.

Coirens: Eugène Koenig adjoint de gendarmerie
Luxembourg, Sébastien Schmitz en la prison Coire.

Le 3. avril 1943 j'ai échappé à
une autre arrestation, j'ai eu ma sous-traitance et
recherché comme passeur et membre du service se-
crète Belgique-Luxembourg. Deux fois plus tard
j'ai rejoint la Belgique, où j'ai chargé le con-
tact avec l'armée Blanche et je m'occupais
de l'évacuation des réfugiés luxembourgeois
de la frontière à l'intérieur du pays.

Coirens: Rodolphe Elphong 50, avenue Maréchal.
Toch Luxembourg, lieutenant Holz Sprecher de
la B. B. C. de Londres et Madame Fern Koeb
patronne avouée de la liberté Luxembourg.

Tu que le nombre des réfugiés s'augmen-
tait toujours en plus, jour et nuit j'étais
à leur disposition pour leur procurer un asile,
et en même temps je fournissois les fausses
cartes d'identité belge et française. Je les sou-
tenais avec de l'argent et des cartes de ravitail-
lement, que j'ai reçu de l'armée secrète belge
et du lieutenant Dominique.

Coirens: Nicolas Rini chef de gendarmerie de
Marche, pensionné domicilié près de l'église à
Hollerich.

Par mes propres moyens et initiative j'ai placés
ce grand nombre de réfugiés et en avril

mai 1941 j'ai deux fois. Je n'étais ja-
mais membre d'une formation nazie et sous
aucun instant je continuais mon travail
clandestin contre les nazis d'une manière plus
farouche, en distribuant des tracts de V. P. H.
encore plus nombreuses pour empêcher la propa-
gation de la signature pour la V. S. B. et de
ne pas collaborer avec l'ennemi. 15. octobre 1941
et qu'il générale 1942. Je collectais de l'ar-
gent pour soutenir les familles dont le père
était ramassé par la gestapo.

Coirens: Nicolas Schmitz bougniste Brevaux,
Louis Jommès Wilhelm Clewans.

Tu de la mauvaise situation de nos déportés
j'ai aidé organiser des convois de vivres pour
les camps de déportations, en février 1943
je me déplaçai à Bobuskin avec plus de 1000
kg de ravitaillement. En même temps je
donnais des fausses pièces d'identité aux dé-
portés pour faciliter leurs fuites de ces camps
avec l'intention de les cacher en Belgique.

Coirens: Collart Eugène, châteaun de Bellem-
bourg. Fensch Jean député et bougniste
à Clewans.

Depuis janvier 1941 je faisais les fonctions, com-
me agent de liaison, entre V. P. H. de Luxembourg
et Bruxelles, carte de membre du service de
renseignements belge-luxembourgeois O. T.
N° 0 193. Comme passeur de frontière je fus
arrêté le 14. décembre 1942 pour dénonciation

1944 j'étais obligé de former un camp où 30-40
Luxembourgeois, pourchassés par l'ennemi étaient reliés
is avec le maquis belge et ont combattu l'agres-
sion nazi.

Comme mon ami Delosch Ernest de Geiffelt fut sou-
misi et exécuté comme prisonnier le 10. Février 1944
à Cologne j'étais obligé de repasser à plusieurs re-
prises la frontière pour amener d'autres déportés
des prisonniers français et des parachutistes alliés.

Les amis alliés ont restés souvent plusieurs jours
à mes soins si leurs besoins de l'argent et des
vêtements et si les amis français à Paris Pontine fran-
coise, où j'étais en relation avec l'F.F.I. français.

Cependant: mille blessés, chef de station Corvigny. Schilt-
ges blessés étudiant vétérinaire et Julien Nicolas
pêcheur sous deux domiciles Cleverna.

Après la libération j'étais actif pour arrêter les
collaborateurs et j'ai rendu service au C.I.C. à
l'offensive si j'aidais des convois de réfugiés en Bel-
gique et si me rendais à l'ambassade de Brus-
sels pour les soutenir.

Ci-joint copies.

Je suis l'attente de recevoir bon accueil à ma de-
mande, si vous priez de bien vouloir agréer
l'expression de ma très haute considération.

Pierre Schuer